

Communiqués de mars

1^{er} mars :

- rue du pont de Trouille chez les Iraniens,
- rue des Verrotières,
- rue des Huttes,
- Marck.

2 mars :

- BMX, ce sont les gendarmes qui sont de service dès 8 h du matin, tout est enlevé : tentes, couvertures, vêtements, affaires personnelles, vaisselle, provisions... Nous n'avons plus de tentes ni de couvertures en stock...
- Hôpital,
- Covoiturage.

3 mars :

- Marck,
- rue des Verrotières,
- rue des Huttes.
- rue du Pont de Trouille (Iraniens), beaucoup de tentes et d'affaires personnelles enlevées. Nombreux sont ceux qui sont frigorifiés, un gamin se retrouve en T-shirt...

4 mars :

Uniquement rue des Mouettes ce matin : déboisement...

Encore un lieu qu'on veut rendre inhabitable ? Plus aucun endroit à l'abri du vent pour les Ethiopiens...

Par contre la police n'a pas enlevé de matériel, mais a fait fuir les jeunes au BMX.



5 mars :

- Bois Dubrulle,
- Rue des Verrotières,

- Marck.

6 mars :

- Hôpital et covoiturage,
gros ramassage de tentes, de couvertures et de sacs avec des affaires personnelles.
- BMX (chez les Erythréens),
gros ramassage de tentes et de vêtements.

7 mars et 8 mars:

Jeudi 7 mars :

- rue des Verrotières,
- rue des Huttes,
- rue des Oyats,
- rue du Pont de Trouille,
- Marck.

Vendredi 8 mars :

- BMX.
- Hôpital et covoiturage :(beaucoup de tentes enlevées.)

9 mars :

- Rue des Verrotières,
 - Rue du pont de Trouille,
 - Rue des Oyats,
 - Rue des Huttes.
- Pas mal de tentes enlevées...

10 mars :

Ouverture des locaux du Plan Grand Froid :

décision du préfet :

ouverture de la mise à l'abri ce soir (dimanche 10) et demain soir (lundi 11)

Démantèlements :

- Hôpital
- Covoiturage,
- BMX;

La police prend de plus en plus d'affaires.

11 mars :

L'évacuation du 19 septembre 2017 à Grande-Synthe vient d'être déclarée illégale par le Tribunal administratif.

C'est une victoire symbolique mais c'est une victoire. (Décision en PJ)

- L'ouverture des locaux du plan Grand Froid à Calais est prolongée d'une nuit, jusqu'au matin du mercredi 13.
- Avis d'évacuation affiché à Calais rue du Pont de Trouille et rue des Verrotières. photos Utopia des pages 1, 3 et 8)
- Evacuation complète du camp des Iraniens rue du Pont de Trouille ce matin.(deux photos jointes)

Aujourd'hui ils ont encore pu réinstaller leurs tentes...

- Evacuation aussi dans les conditions habituelles, rue des Verrotières, rue de Huttes, rue de Oyats et à Marck.

01/03/196

TGI BOULOGNE-SUR-MER
22 FEV. 2019
GREFFE
1^{ère} CHAMBRE CIVILE

TGI BOULOGNE-SUR-MER
22 FEV. 2019
GREFFE
1^{ère} CHAMBRE CIVILE

REQUETE AUX FINS D'EXPULSION
Articles 493 et suivants, 812 et 813 du code de procédure civile

A Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de BOULOGNE SUR MER

POUR :

- 1) La communauté d'agglomération GRAND CALAIS TERRES ET MERS, représentée par son Président en exercice, domicilié en qualité, 76 boulevard Gambetta, BP 21, 62 101 CALAIS CEDEX
- 2) La société ENEDIS, Société Anonyme dont le siège social est situé Tour ERDF, 34, place des Corolles 92079 PARIS LA DEFENSE CEDEX,
Inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 444 608 442
Représenté par son Président en exercice audit siège,
Monsieur Philippe MONLOUBOU

AVANT POUR AVOCATS PLABANDI:
La Société d'Avocats FIDAL
Maître Paul Gaillasse BALAY,
Maître Charlotte HERMARY
Avocats au Barreau de LILLE
Immeuble Crystal, ZAC Eurallie-Romarin, 59777
EURALLIE
Tél : 03.20.42.41.83 - Fax : 03.20.14.82.12

AVANT POUR AVOCAT POSTULANT:
Maître Bénédicte HAGNIERE
Avocat au Barreau de BOULOGNE SUR MER
7, Rue du Mont de Saint Martin
62140 CAVRON SAINT MARTIN

3.- Des « migrants » ont installé un campement de tentes sur les parcelles BO 13, BO 50, BT 269 et BT 272.

Le site n'est absolument pas adapté à cette occupation, aucune installation n'étant prévue à cet effet.

Parallèlement, un dispositif humanitaire en faveur de la population migrante a été mis en place par l'Etat sur le territoire Calaisien. (Pièce n°5)

Il vise à mettre à l'abri dans des centres d'accueil de la région les familles et personnes plus fragiles, à leur fournir des repas et leur permettre l'accès à des sanitaires et des points d'eau.

4.- Maître Sylvain RAMBUR, Huissier de justice, a été requis par la collectivité aux fins de dresser un constat de la situation des parcelles. (Pièce n°6)

Cet officier ministériel s'est rendu sur le site le 8 février 2019.

Lors du constat, il a constaté 25 tentes installées sur les parcelles réparties de façon éparse sur l'ensemble des parcelles appartenant à la collectivité et à ENEDIS.

Il constatait également « la présence de nombreux déchets jonchant le sol ».

La police municipal constatait le 19 février dernier l'occupation des parcelles par de nombreuses tentes et la dégradation du terrain. (Pièce n°8)

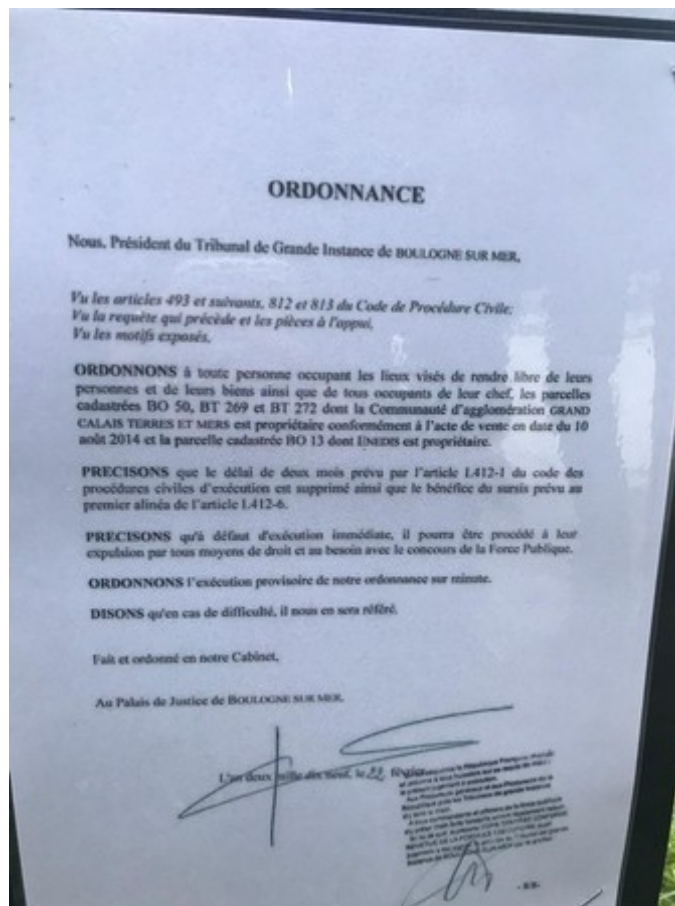
5.- Les parcelles concernées sont occupées par des tiers en l'absence de toute autorisation du légitime propriétaire, constituant de ce fait une violation manifeste du droit des propriétaires (Cour d'appel de Nancy, 19 juillet 2010, n° 2010-025969).

6.- Cette occupation illicite occasionne de sérieux problèmes de sécurité, de salubrité, de tranquillité et d'atteinte à la dignité humaine.

Les occupants logent à l'air libre ou dans leur tente sans sanitaires ni évacuation des eaux usées et des déchets.

Les photographies du constat d'huissier révèlent les conditions très précaires et indignes de cette occupation par les migrants. (Pièce n°8)

- 38 -



12 mars :

Réponse de Jean-Claude Lenoir à l'annonce que j'ai faite hier soir de la "victoire" au Tribunal administratif...

Claire Millot

bonjour Claire, bonjour à tous ,

tu as raison : victoire de principe

en effet cela n' a pas empêché la même opération avant l'ouverture de l'accueil pour l'hiver !

de même que cela n'empêche pas les mêmes opérations

autour notamment du PUYTHOUCK , plusieurs fois par semaine

et cela dans un silence pour le moins surprenant !

quelles sont les réactions des Politiques par rapport à la déclaration d'illégalité de l'évacuation du 19 septembre 2017 à Grande-Synthe par le Tribunal administratif ?

et sinon ne serait-il pas intéressant de leur poser la question ?

merci d'avance

jean-claude Lenoir

13 mars :

Cela continue encore et encore

C'est du harcèlement

Vraie chasse à l'homme ce matin, route de Gravelines, essentiellement des Africains.
Gendarmerie et police
même à la porte du point de distribution de L'ETAT





13 mars (suite) :

Les forces de l'ordre ne laissent pas nos amis se réinstaller sur les lieux d'où ils ont été chassés hier et aujourd'hui...

Où dormiront-ils ce soir ?

Où se fera demain matin la distribution du petit déjeuner ?

Les CRS ont été particulièrement brutaux aujourd'hui.

On voit sur la photo une gazeuse en action, elles ont beaucoup servi.

On ne voit pas le lanceur de flash balls, et il n'a finalement pas été utilisé, mais il était prêt...



14 mars :

Encore une dure journée.

Les forces de l'ordre sont violentes, même verbalement.

Merci à Inès pour les photos et les infos :

"Nous sommes au stade (à côté du BMX) : il y a quatre camions de gendarmerie, un de la PAF, un de la police, ce qui fait une trentaine de gendarmes, plus un camion de CRS qui bloque l'accès au camp. Il y a des nouveaux dont une femme, ils semblent être un peu plus nombreux que d'habitude."

Partout les CRS empêchent la réinstallation des migrants, par des grillages ou par leur présence.

Le bois, les provisions, le matériel de cuisine sont enlevés.

Les arrestations sont nombreuses.

La présence des exilés se multiplie en ville...



15 mars :

Grosse chasse à l'homme, harcèlement policier, route de Gravelines.

Encore un endroit où on ne laisse plus les migrants se réinstaller.

Ceux dont les tentes n'ont pas été confisquées se promènent comme des escargots avec tout sur le dos...

Nombreux sont ceux qui reviennent de CAO/CAES.

La Vie Active continue de distribuer des repas en face d'endroits où nos amis n'ont plus le droit de se poser...

Quelle absurdité !

16 mars :

Ce samedi 16 mars tout va bien en notre belle France

Policiers, CRS semblent plus nombreux que jamais à Calais

Impossible pour nos amis de se poser où que ce soit sous la tempête et les averses.

Anecdotiquement il y aurait paraît il ... quelques soucis de maintien l'ordre à Paris !

Allez comprendre.....

Jean-Claude Lenoir

17 mars :

- route de Gravelines,
- rue des Huttes,
- Marck.

Les gars sont dégagés d'où ils ont pu se réinstaller hier.

Et cela en face de la distribution par la Vie Active des repas financés par L'Etat...

Ils sont très très nombreux. c'est une grande misère, une grande détresse...

La police prend tout.

18 et 19 mars :

Hier : Démantèlement dès 8 h le matin,
pour les Erythréens sur le stade à côté du BMX,
Derrière l'hôpital.

Presque tout a été ramassé mais ils ont pu se réinstaller après.

Aujourd'hui : Démantèlement :

- rue des Huttes,
- Marck.

La police ramasse tout !

20 mars :

Démantèlement à l'hôpital, avec chasse à l'homme,

Mais aussi chasse à l'homme à côté du BMX. Les gendarmes ont empêché les exilés de venir prendre le petit déjeuner.

Etrangement les gars étaient sans chaussures après le passage des forces de l'ordre.



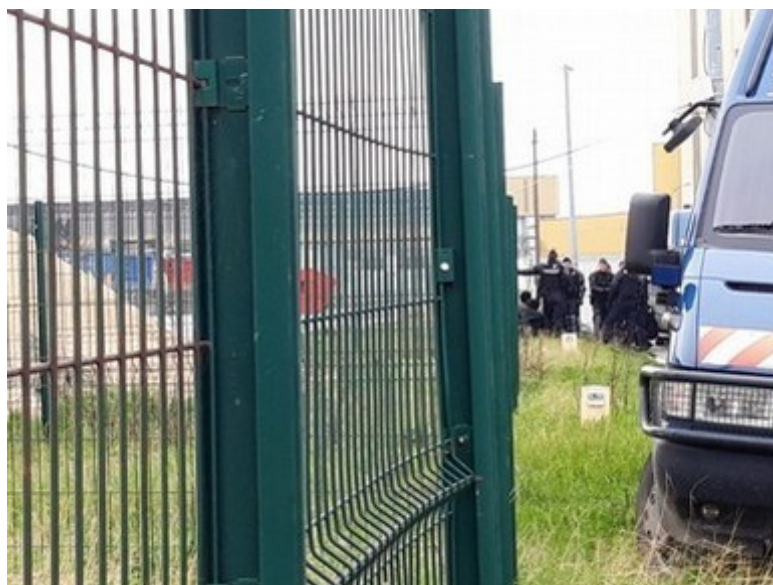
21 mars :

Rue des Mouettes :

fouille des exilés violente. Ils ont été couchés au sol, ensuite les gendarmes ont tordu les bras de certains exilés.

Ils n'ont plus d'affaires car elles ont été prises.

Nous avons fait une distribution de couvertures.



22 mars :

- Au BMX,
- A l'hôpital.

23 mars :

Beaucoup de policiers (CRS)

Beaucoup de migrants (des nouveaux, des Kurdes sur la route pour retourner à Grande-Synthe.)

Démantèlement entre la route de Gravelines et la rue des Huttes.

C'est à dire en face du point de distribution des repas de l'Etat par la Vie Active.

Les gars ont dû choisir entre manger ce repas et rester garder leurs affaires...



24 mars :

Démantèlements

- derrière l'hôpital,
- au covoiturage,
- à côté du BMX.

La police a tout pris : sur la photo (merci Jérôme) on voit bien un sac noir tout rond (ce sont des vêtements et des couvertures) et à gauche du pylône des sacs blancs, c'est le bois qu'ils ont ramassé...



25 mars :

- rue des Huttes,
- route de Gravelines,
- Marck : et trois arrestations.

Trois passages en Angleterre au moins.

26 mars :

- BMX,
- Hôpital,
- covoiturage.

27 mars :

- rue des Huttes,
- route de Gravelines,
- Marck

28 mars :

Et chaque jour
La honte pour notre République.
Jean-Claude Lenoir

Démantèlement ce matin à l'hôpital.



30 mars, deux jours à Calais :

Hier :

Démantèlements tôt le matin route de Gravelines et rue des Huttes (photo)

Ensuite démantèlement à Marck.

Aujourd'hui :

Démantèlement à l'hôpital.

Ensuite chez les Erythréens, 7 camionnettes de CRS.



Pour l'association Salam : **Claire Millot**